

CONCOURS Les conseillers à l'honneur!

FORMULAIRE DE CANDIDATURE ÉDITION 2020

CATÉGORIE CONSEILLER DE MOINS DE 40 ANS QUI S'EST ILLUSTRÉ DANS L'ANNÉE

Candidature déposée par le candidat

Nom du candidat :

Titre :

Nom de l'entreprise /
réseau / courtier / agent général :

Numéro de téléphone :

Courriel :

Quels permis ou titres détenez-vous ?

- Conseiller en placement (de l'OCRCVM)
- Courtage en épargne collective (de la CSF)
- Planification financière (de la CSF)
- Assurance de personnes (de la CSF)
- Assurance collective (de la CSF)
- Courtage en plan de bourses d'études (de la CSF)

Veuillez répondre aux questions suivantes :

1. Décrivez en quelques lignes votre parcours professionnel des dernières années.
2. En quoi votre pratique, vos compétences ou votre présence font-elles rayonner l'industrie financière du Québec?
3. En moyenne, combien d'heures consacrez-vous par semaine à vos engagements dans votre industrie (en dehors de vos heures de travail), et pourquoi?
4. En moyenne, combien d'heures consacrez-vous par semaine à vos engagements dans votre collectivité, et pourquoi?

POUR ÊTRE ADMISSIBLE, LE CANDIDAT DOIT :

- Résider au Québec et œuvrer dans l'industrie à temps plein;
- Avoir moins de 40 ans au 31 décembre 2019;
- Avoir une bonne réputation et un dossier disciplinaire vierge;
- Être enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF);
- Le gagnant devra être présent lors de la soirée « Personnalité financière de l'année », le 6 février prochain, à Montréal;
- Le dossier doit être déposé avant le 27 septembre 2019, à 17h.

POUR QUE LE CANDIDAT SOIT DÛMENT INSCRIT,
LE DOSSIER DOIT CONTENIR :

1. Le formulaire d'inscription;
2. Un curriculum vitae à jour du candidat.

Tout dossier de candidature incomplet ne sera pas considéré par le jury.